

Le Conseil de développement Sud-Estuaire et « la gestion des déchets ».

En Novembre 2022, le Conseil de développement Sud-Estuaire (CDSE) décidait collégalement de s'autosaisir de la question des déchets, parce qu'il s'agissait d'une vraie problématique environnementale, que la loi devait évoluer concernant les bio-déchets, et sachant de plus que des contrats arrivaient à terme en 2025, et devaient donc être renégociés, entre la Communauté de Communes Sud-Estuaire (CCSE) et des prestataires, essentiellement VEOLIA et PAPREC.

Nous présenterons ici la méthode choisie et ses principales étapes.

Classiquement, l'atelier issu de notre CDSE, constitué d'une dizaine de personnes, animé par Catherine Teigné, membre de notre Bureau, et qui s'est réuni tout au long de notre étude, a choisi de d'abord « s'acculturer » à travers de multiples entretiens (interventions de professionnels, échange d'expérience avec le CD d'Ancenis, Repair'Café, les Incroyables Comestibles, rencontre avec les élus et techniciens responsables, ...) et de nombreuses visites (plateforme de pré-tri de Saint-Père en Retz, éco-centre GEVAL Sainte-Anne à Chauvé, centre de tri des emballages Trivalis la Ferrière (85), entreprise de collecte de bio-déchets et compostage Olygé Saint-Nazaire/Guérande/Camoël, ressourcerie de Savenay, le Réservoir Saint-Brevin les Pins et Sainte-Pazanne, ...).

Puis, le groupe a choisi d'élargir son action en consultant et en impliquant au maximum la population. Une enquête par questionnaire a été élaborée et diffusée. Cela a demandé un gros travail de communication (articles dans la presse locale, sur les réseaux sociaux, dans les revues des communes et de la communauté de communes, affichages, flyers distribués dans les boîtes à lettres, dans les commerces...). Bilan : 271 réponses et plus de 150 suggestions recueillies.

Nous avons prolongé cette action en organisant un « Forum », le 27 janvier dernier, avec la présence de 10 associations, une conférence-débat, la présentation/restitution de l'enquête et du travail de notre groupe, et invitation à poursuivre le travail par un « atelier participatif ». Au fil de l'après-midi, nous avons reçu une centaine de citoyens.

Ci-dessous, une assistance attentive lors de la conférence animée par l'association « zéro déchet »



L'atelier participatif s'est déroulé le 17 février dernier, avec « seulement » 17 participants, mais de nombreuses propositions recueillies, regroupées par thèmes et pondérées par ordre de priorité.

Le cumul des propositions issues de notre groupe, celles enregistrées dans l'enquête et celles formulées lors de cet atelier participatif, nous a permis de synthétiser toute une série de propositions que nous avons remontées à nos élus, devant sa commission Environnement, dont l'actualité est précisément la remise à plat de la gestion des déchets dans notre communauté.

Les thèmes ayant fait l'objet de propositions aux élus :

- ✓ Informer, impliquer les citoyens
- ✓ Organiser le compostage
- ✓ Promouvoir les commerces vertueux
- ✓ Trier et réduire les déchets
- ✓ La tarification
- ✓ Le ramassage
- ✓ La collecte en Points d'Apports Volontaires (PAV)
- ✓ Potabilité de l'eau et réduction des bouteilles plastique
- ✓ Le réemploi
- ✓ L'intégration de la gestion des déchets dans l'urbanisme

Vous pouvez retrouver notre dossier complet, ainsi que toutes autres contributions du Conseil de développement Sud-Estuaire par le lien <http://www.cc-sudestuaire.fr/conseil-de-developpement-sud-estuaire/>, sur le site de la CCSE.

Nous sommes satisfaits d'avoir pu mener cette étude en ayant pu embarquer avec nous des acteurs, des associations, des citoyens, avec lesquels, à travers notre écoute et la considération que nous avons apporté à leurs contributions, nous avons consolidé nos relations et animé une démarche de participation citoyenne.